



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Directions des services départementaux
de l'éducation nationale
Vie pédagogique premier degré



Lancement de la plateforme dédiée à l'éducation artistique et culturelle

Pour soutenir le retour aux pratiques artistiques et culturelles des jeunes, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et le ministère de la Culture lancent une plateforme pour permettre aux artistes et à tous les professionnels de la culture de proposer des projets pendant l'été, partout en France.

Priorité des deux ministères, l'éducation artistique et culturelle a connu un arrêt brutal à la suite de la crise sanitaire. Pour remettre les arts et la culture au cœur de la vie des jeunes et de leurs familles dès l'été, les artistes et toutes les structures culturelles sont invités à proposer des projets et à les faire connaître via une plateforme dédiée, sur laquelle ils peuvent déposer une ou plusieurs offres.

Au service de la réussite de "l'été culturel et apprenant" et de l'objectif "100% EAC", cet outil vise à mettre en relation les acteurs culturels portant des projets d'éducation artistique et culturelle, et ceux qui peuvent être intéressés par ces propositions, dans toute leur diversité : ateliers, visites, lectures, courtes résidences, spectacles de petite forme.

Permettre aux futurs bénéficiaires de prendre connaissance des propositions accessibles sur leur territoire, et encourager la mise en relation avec les porteurs de projets, facilitera leur mise en œuvre. Cette initiative porte aussi l'ambition de mieux accompagner les intervenants et de mettre en lumière toute la richesse des actions d'éducation artistique et culturelle sur l'ensemble du territoire.

Dès aujourd'hui les artistes et acteurs culturels peuvent déposer leur projet sur la plateforme et dès le 1er juillet, les professeurs, les animateurs, les acteurs associatifs ou les collectivités territoriales pourront consulter ces projets sur la page dédiée, identifier ceux qui susceptibles de les intéresser et prendre directement contact avec les acteurs culturels qui les proposent. Une fois déployée, cette plateforme sera associée à l'application ADAGE afin d'offrir un outil complet aux professeurs pour rechercher facilement un acteur culturel, construire un projet et le financer.

Les ministres de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et de la Culture invitent donc tous les professionnels de la culture à rejoindre la communauté des acteurs de l'éducation artistique et culturelle en s'inscrivant sur la plateforme :

<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Education-artistique-et-culturelle/Monter-un-projet/L-education-artistique-et-culturelle>



Dans cette rubrique

- [Arts plastiques](#)
- [Histoire des arts cycle 3](#)
- [Éducation musicale, univers sonores](#)
- [Parcours d'éducation artistique et culturelle](#)
- [Spectacle vivant](#)
- **[Projet départemental EAC](#)**